

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2016

CRÉATION, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE - (N° 3537)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC47

présenté par
M. Bloche, rapporteur

ARTICLE 7 QUATER AA

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l'amendement proposant le retour au texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture à l'article 7 *ter*.